

Composition des équipes SIV

- Infirmières
- Travailleurs sociaux
- Éducateurs spécialisés
- Psychoéducateurs
- Ergothérapeutes
- Sexologues

Quand faire appel à nous ?

Lorsque la personne éprouve ou vous fait part de certaines difficultés à vivre de façon autonome, ou de demeurer dans la communauté sans aide et sans soutien d'intensité variable.



Comment joindre les équipes SIV ?

Pour toute question sur les services, téléphoner à l'équipe SIV selon le territoire de résidence de l'utilisateur :

- **Hochelaga-Maisonneuve, Mercier-Ouest et Rosemont (Lucille-Teasdale) :**
514 253-9717, poste 16217
- **Pointe-de-l'Île :**
514 642-5168, poste 71262
- **Saint-Léonard et Saint-Michel :**
514 722-3000, poste 4645

Pour référer aux équipes SIV

- Envoyer le formulaire de référence par télécopieur : 514 642-1826

Formulaire de référence

- **Professionnels du CIUSSS :**
formulaire disponible dans intranet à **Soins et services > Santé mentale et dépendance > Services / spécifiques et spécialisés > Offre de services.**
- **Référent de l'extérieur :** formulaire disponible sur demande.

ciuss-estml.gouv.qc.ca

Direction des ressources humaines,
des communications et des affaires juridiques

Tous droits réservés © CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal,
novembre 2018

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec



Le soutien d'intensité variable (SIV)

Pour maintenir le rétablissement dans la communauté

Québec

Un service de soutien et de réadaptation

Les équipes de soutien d'intensité variable (SIV) interviennent à domicile pour soutenir les personnes atteintes de maladie mentale dans leur rétablissement.

Leurs interventions visent à maintenir ces personnes dans la communauté par la réinsertion sociale, afin qu'elles puissent réaliser leur projet de vivre de manière plus autonome.

Intensité

Le soutien d'intensité variable offert par les équipes SIV est de deux à sept rencontres par mois, selon le besoin de la personne, sur une période approximative de deux ans.



Clientèle

Adultes de 18* à 65 ans souffrant de troubles mentaux graves de la lignée des psychoses, de troubles de l'humeur ou de troubles anxieux, nécessitant de la réadaptation psychosociale dans leur milieu de vie.

Il peut s'agir de personnes à risque d'éprouver :

- une altération significative de leur fonctionnement, due à la problématique de santé mentale ;
- une détérioration de leur condition clinique ou sociale ;
- des difficultés d'intégration et d'adaptation à la vie en communauté.

* Certains jeunes de 17 ans, en transition vers l'âge adulte, pourraient être admissibles après évaluation de l'équipe.

Services offerts

Composées d'intervenants multidisciplinaires et mobiles, les équipes offrent un soutien d'intensité variable touchant toutes les sphères de vie d'une personne selon ses besoins, tels :

- participation aux rendez-vous ;
- soutien aux activités de la vie quotidienne et domestique ;
- aide au logement visant la stabilité résidentielle ;
- accompagnement lors d'activités significatives ou d'un projet de vie (retour aux études, travail) ;
- participation à la création d'un réseau social significatif et aidant ;
- collaboration avec les ressources de la communauté, les proches et la famille ;
- soutien et aide à la résolution de problèmes ;
- sensibilisation aux abus de drogue et d'alcool ;
- reconnaissance de signes précurseurs d'une rechute ;
- interventions en situation de crise psychosociale ou en cas de danger pour la personne ou pour les autres.